

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

## T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"><li>● 1 à 12 pages..... 200 F</li><li>● 16 à 28 pages..... 600 F</li><li>● 32 à 44 pages..... 1 000 F</li><li>● 48 à 60 pages..... 1 500 F</li><li>● Plus de 60 pages..... 2 000 F</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● TOGO..... 20 000 F</li><li>● AFRIQUE..... 28 000 F</li><li>● HORS AFRIQUE..... 40 000 F</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Récépissés de déclarations d'Associations... 10 000 F</li><li>● Avis de perte de titre foncier (1er et 2è insertions)..... 20 000 F</li><li>● Avis d'immatriculations..... 10 000 F</li><li>● Certification du JO..... 500 F</li></ul>

*N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Imprimerie TOMETY Tél : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME*

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME**

### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

##### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.*

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations es mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de : Lomé*

#### GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 57498/GL déposée le 08/08/19. M. AGBADLOU Lébéné Kossi, profession : Agent de Police demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 51ca, situé à Lomé Attiéguvi connu sous le nom de Attiéguvi, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par le lot N°29A, au Sud par le lot N° 30 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 70647/GL déposée le 11/01/21. M. KABITCHADA Komi Essoneya, profession : Ingénieur des TP, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 71a 92ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Anyave, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par une rue de 16m chacune, au Sud par la propriété BAKPA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 78505/GL déposée le 22/01/21. M. AGBEHONOU KOKOU, profession : Médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Anfamé Nord, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 92ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tsito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ANAGBLAN Alanyo, à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 90455/GL déposée le 11/11/21. M. ADEGBAMI YEKINI, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 24m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYONDO M. ZIKPI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 90937/GL déposée le 18/11/21. Mme HLONMASHIE ADJELE, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè-Avéto, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 60ca, situé à Adougba, connu sous le nom de Adougba, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N°706, AU Sud par le lot N°710, à l'Est par une rue non dénommée de 18m, à l'Ouest par les lots N° 707 et 708B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 90940/GL déposée le 18/11/21. M. ABDI-KARIMOU IBRAHIM, profession : Revendeur, demeurant à Sokodé et domicilié à Kpangalam, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Tchiplonoukondji, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété OLADUA Shitu, à l'Est et au Sud par une rue non existante chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 90942/GL déposée le 18/11/21. M. KONOU Kossi Venunye, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Cassanblanca, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Sagbado, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N°99, au Sud par la rue N° 24, à l'Est par le lot N°1 12-A, à l'Ouest par le lot N°1 11.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 90944/GL déposée le 18/11/21. Mme AGBODJAN PRINCE A. BLEWU, profession : Retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Amadahomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 97ca, situé à Bè, connu sous le nom de Kélégougan, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot N°1469, à l'Est par le lot N° 1476B, à l'Ouest par 1475.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 90945/GL déposée le 18/11/21. M. HOUNSIAGAMAH Gbekoyi, profession : Mécanicien Auto, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 64ca, situé à Apédokoè, connu sous le nom de Gbomame, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité Folly Akato, au Sud par une rue existante de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 90957/GL déposée le 18/11/21. Mme ADAMA-DJIBOM Viwoassi Akpedje, profession : Assistante de Direction, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé, connu sous le nom de Amadahomé, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par le lot N°308, à l'Est par le lot N°296A et à l'Ouest par le lot N°295.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 90964/GL déposée le 18/11/21. M. ADJOGAN Komlan Agakpe, profession : Administrateur Civil, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 52ca, situé à Davié, connu sous le nom de Dzovadzen, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété ADJOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 90973/GL déposée le 19/11/21. M. et Mme AYETAN Kodjo Tenou et ABBEY A. D. KO Enyonam épouse AYETAN, profession : Revendeur et Couturière, demeurant et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Kleme, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ATTILA Koffigan, à l'Est par une rue de 18m, au Sud par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 90976/GL déposée le 19/11/21. M. et Mme APALOO Zozo et FOLLY Notsron S. T., sans profession, demeurant et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 73a 97ca, situé à AKEPE, connu sous le nom de Yidavé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par une rue de 16m chacune, à l'Ouest par la collectivité GBIDIMI-BENI.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 90977/GL déposée le 19/11/21. M. TANOU Yao, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Baguida, connu sous le nom de Avépozo, préfecture du Golfe et borné au Nord le lot N°2, à l'Ouest par une rue non dénommée de 30m, à l'Est par le lot N°6, à l'Ouest par le lot N°5A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 90980/GL déposée le 19/11/21. Mme AHANOGBE Akossiwa E., profession : Ménagère, demeurant à Etats-Unis et domiciliée à Washington DC, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Anyimanya, préfecture des Lacs et borné au Nord par une voie ferrée LOME ANEHO de 25m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPOTI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 90981/GL déposée le 19/11/21. Mme AHANOGBE Akossiwa E., profession : Ménagère, demeurant à Etats-Unis et domiciliée à Washington DC, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Adzale Vegome, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TSATSI et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 90982/GL déposée le 19/11/21. Mme AHANOGBE Akossiwa E., profession : Ménagère, demeurant à Etats-Unis et domiciliée à Washington DC, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 20a 84ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Assahoun, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ADABRA Robert, au Sud par la propriété AGBEYIBOR G. Yao Norbert, à l'Est par la propriété SESHIE Seyena Biava et à l'Ouest par la propriété GAKE Komivi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91446/GL déposée le 25/11/21. M. KOUANDE Adétoke, profession : Mécanicien Auto, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Kpémé, connu sous le nom de Djassémé, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AMOENI Gamélé, à l'Ouest par la propriété KLOUSSE MASSAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91451/GL déposée le 25/11/21. M. AMOUZOU ESSE AZIAGBEDE, profession : Sociologue, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 58ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Awata, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWOUNYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91586/GL déposée le 26/11/21. Mme YAWOVI Kossiwa, profession : Auxiliaire de Vie, demeurant à Adidogomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Ségbé, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété ATHILLEY, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUDEMON Sossou, à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91653/GL déposée le 29/11/21. M. TCHAKPO Komla DZIDZO, profession : Secrétaire, demeurant à Lomé et domicilié à Ablogamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca, situé à Adidogomé, connu sous le nom de Amadohomé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N°1474, au Sud par le lot N°1478, à l'Est par une rue de 14m, à l'Ouest par le lot N°1475.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91670/GL déposée le 29/11/21. Mme EHOKEY Adjwoa, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-Nyivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Agoè-Nyivé, connu sous le nom de Agoè-Nyivé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N°1287, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot N°1288 B et à l'Ouest par le lot N°1286.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91697/GL déposée le 29/11/21. M. ADRI Agossou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité GOZO, à l'Est par une rue non dénommée 16m, à l'Ouest par la rue Sainte Clarisse 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91686/GL déposée le 29/11/21. M. DJIBA Youta, profession : Enseignant, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 33ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Danliko, préfecture du Golfe et borné Au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ANAGLO FIO TENGUE, à l'Est par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91695/GL déposée le 29/11/21. M. ADJRI Agossou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à DJAGBLE, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATSON, au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91696/GL déposée le 29/11/21. M. ADRI Agossou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ATSON, à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91719/GL déposée le 29/11/22. M. ADEKAMBI ADEMOUVI FRANCK, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Wonyome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 19ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Akato, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Ouest et à l'Est par la propriété ELO GOVINA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91728/GL déposée le 29/11/21. M. EKLU Tontonvi Kossi, profession : Sans profession, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à Gbodjomé, connu sous le nom de Togokomé, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMAGLO Kossi Kanledji, à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91753/GL déposée le 30/11/21. M. BOMBOMA TILATE, profession : Policier, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Adoglové, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GUEYOVO, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91770/GL déposée le 30/11/21. M. AGOUGNO Kokou, profession : Gestionnaire Comptable, demeurant à Adidogomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 65ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Deme, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ABALO, au Sud par la propriété HAMIDOU, à l'Est par une rue non dénommée 16m, à l'Ouest par la propriété SOMALIE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91803/GL déposée le 30/11/21. M. TOBI Lakoele, profession : Couturière, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 51ca, situé à Mission Tové, connu sous le nom de Legbanu, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 80m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKPAKLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91829/GL déposée le 01/12/21. M. ADEGBITE Olusegun Ademola, profession : Employé de Banque, demeurant et domicilié à Pisosco, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Dekpo, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPETIGO, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91835/GL déposée le 01/12/21. M. AMINDJI Koffi Goudjo Charles, profession : Diplomate, demeurant à Lomé et domicilié à Etats-Unis, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 56ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Kpessi, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue en projet de 12m, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOVIEGNIKOU Efoa Akou, à l'Est par la propriété GRUNYSKY Akofala.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91839/GL déposée le 01/12/21. M. ADEYEMI Abdoul-Djalilou, profession : Assistant Médical, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 07ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Kodeme, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KENNYA KOKOU, à l'Est par une rue de 20m, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91844/GL déposée le 01/12/21. Mme ZOUMARO Nimatou, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Gakpoto, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 72ca, situé à Davié, connu sous le nom de Zougbe, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOSSI, au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91848/GL déposée le 01/12/21. M. ABOTSI Komi, profession : Testeur de logiciel, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 85ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOGBLEAMENOU, au Sud par une rue de 12m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91849/GL déposée le 01/12/21. Mme LOOKY MAZALO, profession : Infirmière, demeurant à Lomé et domiciliée à Etats-Unis, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 70ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Womadoui, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HEDEDJI, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91858/GL déposée le 01/12/21. M. AKAKPOVI Koffi Kotoeto, profession : Magasinier, demeurant à Lomé et domicilié à Washington, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 94ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GAWOU Kossi Agouda et GAWOU Komla Paul, à l'Est par une rue de 14m, au Sud par la route MISSION TOVE AGOME de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92264/GL déposée le 07/12/21. Mme SATCHIVI TOSSOU AUGUSTINE, profession : Agent d'Accueil, demeurant et domiciliée en France, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Gbodjomé, connu sous le nom de Gbodjomé, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité FINI, au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92108/GL déposée le 03/12/21. M. CODJIE ATSOU, profession : Attaché Commercial, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Gati, connu sous le nom de Agodou, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DALLY, à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92718/GL déposée le 10/02/21. Mme NICOUÉ Agbassah Adevi, profession : Ménagère, demeurant à Adidogomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Sagbado, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBELESSESSI MAKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92767/GL déposée le 13/12/21. M. AGATE SIMBA LIDAN, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 25a 05ca, situé à Wli, connu sous le nom de Ziowounou, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété TOGBUI AGBEDANOU Gerard, au Sud par la route Wli-centre ZIOWOUNOU de 30m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92902/GL déposée le 15/12/21. M. ATITSO Ablam, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 00ca, situé à Baguida, connu sous le nom de Kpogan, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété LATEVI Gnikolé, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par les propriétés LATEVI Gnikolé et N'GOSSI CHUKUKA, à l'Ouest par les propriétés LATEVI Gnikolé et HOUESSO Comlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92907/GL déposée le 15/12/21. M. AYIGAN Komi Georges, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoényivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca, situé à Télessou, connu sous le nom de Anomé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N°1538, au Sud par le lot N°1540, à l'Est par une rue de 14m et une parcelle, à l'Ouest par le lot N°1539 A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92910/GL déposée le 15/12/21. M. AYIGAH Komi Georges, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoényivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Sewouve, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AYIGAH Mikando, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92946/GL déposée le 15/12/21. M. AKOGO Georges, sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Adidomé, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N°615, au Sud par le lot N°617, à l'Est par le lot N°624, à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92949/GL déposée le 15/12/21. Mme DJILAN Manowomé, profession : Revendeuse, demeurant à Dekpo Zogbe et domiciliée à Dekpo Zogbe, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 79ca, situé à Tokoin, connu sous le nom de Kelegou, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 34m, au Sud par le lot N°1481 bis A2, à l'Est par une rue non dénommée de 21m ; à l'Ouest par le lot N°1480 bis A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92951/GL déposée le 15/12/21. M. KOUDAYA Akouété Marcel, profession : Agent commercial, demeurant et domicilié à France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Togblekopé, connu sous le nom de Fidokpui, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DOVON, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 92958/GL déposée le 15/12/21. Mme EZUI ADJO MIMY M. épouse WECKER, profession : Employé de Bureau, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à Baguida, connu sous le nom de Kpogan, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot N°2278, à l'Est par une rue de 30m, à l'Ouest par le lot N°2277.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93000/GL déposée le 15/12/21. Mme ADUAYOM N'GNAGAKE AYELE, profession : Retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca, situé à Téléssou, connu sous le nom de Anomé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la coll. ADJOGAN AZIANDEKE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93077/GL déposée le 16/12/21. Mme LIMOAN HODOGBE Claudia, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domiciliée à Zanguéra Konhé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 58ca, situé à AKOUMAPE, connu sous le nom de Djapleme, préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété Kloutse FOFOGAN, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93091/GL déposée le 16/12/21. M. ATTIVI Serges K'ayefouné, profession : Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Kpokpomé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ANENOU Ayayi, à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93105/GL déposée le 17/12/21. M. ATASSE Mayaba, profession : Electricien, demeurant et domicilié à Zanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de AFIADENYIGBAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AVOGAN Yao, à l'Ouest par la route Sanguéra Adidome de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93141/GL déposée le 17/12/21. Mme SOGBOHOU KOSIYAVI EGNON, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Kodjoviakopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpotémé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 6m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGLI Remy Kodjo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93143/GL déposée le 17/12/21. M. NADHON AZO Koffi B., profession : Soudeur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 90ca, situé à Noèpé, connu sous le nom de Atsakpo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TOKOU Kossi Sénam, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la route JEUNESSE EN MISSION DJEMEKE de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93144/GL déposée le 17/12/21. M. NADHON AZO Koffi B., profession : Soudeur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 58ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Avédji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la Coll. TETE AGBODEKA, à l'Est par une rue non dénommée de 14m, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93193/GL déposée le 17/12/21. Mme BELLO AMOUDATOU DEBORA, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domiciliée à N'KAFU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Demakpoe, connu sous le nom de Zogbe, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 22m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DEGBEAVI Kodjo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93206/GL déposée le 17/12/21. M. MITO MODESTE FORTUNE, profession : Electricien, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à Djangblé, connu sous le nom de Agomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGOGNO, à l'Est une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93224/GL déposée le 17/12/21. M. AMEGANVI-ATTIOGBE Yaovi, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 24a 57ca, situé à Badja, connu sous le nom de Gbomavé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété Jhonson OSCAR, au Sud par la propriété DJIKPERE, à l'Est par la propriété BEYELEDANOU, à l'Ouest par la collectivité KAMASSA Komi et la propriété AWOUNDZA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93226/GL déposée le 17/12/21. M. BATCHOUDI WARFAI, profession : Architecte-Urbaniste, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Ahonkpe, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TESSOU, à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93229/GL déposée le 17/12/21. Mme VOVOR-DASSU Adjo Holali A., profession : Chargée d'Administrateur Financier, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANTHONY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93231/GL déposée le 17/12/21. Mme AKATA Christelle Djinyefa, profession : Salarié, demeurant à France et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un Choisissez un élément. d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Nanégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N° 13, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot N°15, à l'Ouest par un passage de 6m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93234/GL déposée le 17/12/21. M. AFANYIAKOSSOU GBAGBA EDE Franck, profession : Diplomate, demeurant et domicilié à Lagos, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 99ca, situé à Amoutivé, connu sous le nom de Agoè Djingble, préfecture du Golfe et borné au Nord la voie de contournement de 70m, au Sud par une rue non dénommée de 30m, à l'Est par le lot N°654, à l'Ouest par le lot N°656.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93329/GL déposée le 20/12/21. M. EDOH Sossa, sans profession, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 25ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Noépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété KAMASSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93856/GL déposée le 28/12/21. Mme TUSSA Aurélie Epse Dom, profession : Infirmière d'Etat, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Mission Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFATCHAO, au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93860/GL déposée le 28/12/21. M. GALLEY MICHEL YAOVI, profession : Ingénieur Télécom, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 24ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Akakopé, préfecture de Zio et borné au Nord par la station d'essence Somayaf d'Akakopé, à l'Est et au Sud par les Héritiers TENGUE.

Il déclare que ledit immeuble appartient à L'ART & P/ARCEP-TOGO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93862/GL déposée le 28/12/21. M. AGBOMSON Komlan Edrola, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 26a 39ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Nimagna, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une rue de 18m, à l'Est par le lot N°1 183 à l'Ouest par le lot N°1 179A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93863/GL déposée le 28/12/21. M. AGBOMSON KOMLAN Edrola, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 28a 00ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Nimagna, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par une rue de 14m chacune, à l'Est par le lot N°1 175 B, à l'Ouest par le lot N°1 171A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93870/GL déposée le 28/12/21. Mme MEMOKOH Kadiratou ép. APOU GATA, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 40ca, situé à Fiovi, connu sous le nom de Fiovi, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots N°48 et 49, au Sud par un passage de 6m, à l'Est par le lot N°46B, à l'Ouest par le lot N°47.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93890/GL déposée le 28/12/21. Mme DO REGO SYLVI-NOURRA, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Fozui, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par la collectivité KOUDAKPO, à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93894/GL déposée le 29/12/21. M. ABDOULAYE Abdoul Gafarou, profession : Sans profession, demeurant et domicilié à Kpalimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Dzoméglblé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété LATE, à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93908/GL déposée le 29/12/21. Mme KPONDZO AMAVI ENYONAM, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 35ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Gblenkomegan, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots N°30,36,37, au Sud par le lot N° 34, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot N°28.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 9391 1/GL déposée le 29/12/21. M. KASSANKOGNO Massamesso Stephane, profession : Chef d'Entreprise, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjilé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 35a 46ca, situé à Kolo, connu sous le nom de Tsivegue, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété TSUNVI Kpatcha, au Sud par la propriété TSUNVI Seklou, à l'Est par la propriété KONAS Kérim, à l'Ouest par la propriété AGBOFONOU Ankou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93915/GL déposée le 29/12/21. M. ATTIVOR Mawukoenya Djidula, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié en France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Klémé, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBOSSE Fialessegbo, à l'Est par la propriété DEKOU, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93916/GL déposée le 19/12/21. Mme AKOGO Rita Mansah A., profession : Notaire, demeurant et domiciliée en France, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Noépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété Atsouvi Norbert, à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93928/GL déposée le 29/12/21. Mme DORKENOO Afi Félicité épouse TOOVI, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Kévè Aképé, connu sous le nom de Ahlihandoe, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété GOLO Kodzo, à l'Est par une rue existante de 14m, à l'Ouest par une rue existante de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93944/GL déposée le 29/12/21. Mme ABIASSI-ABESSAN DAYI Ahoefa M., profession : Tresseuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Baguida, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Togokomé, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété JONDOH Edina E. A., à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93957/GL déposée le 29/12/21. M. GOUNTENI KALIMOU, profession : Ingénieur Génie Electrique, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 83ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Logoté, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HAVE, à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93961/GL déposée le 29/12/21. M. SOUKOU MEVODE KEKELI, profession : Directrice de Société, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 35a 56ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Kpédomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93996/GL déposée le 29/12/21. M. KOUDJEBE KOSSI, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 44ca, situé à Aflao Apedokoe, connu sous le nom de Gbomame, préfecture du Golfe et borné Au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AKATO FOLY, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93997/GL déposée le 29/12/21. M. COUDERT KOSSI TANGUY, profession : Agent de Sécurité, demeurant et domicilié en France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKATO, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95026 /GL déposée le 18/01/22. M. FUMEY Agnoko Dela, profession : Comptable Financier, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKOLATSE Akouvi, à l'Ouest par une rue de 14m .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95032/GL déposée le 18/01/22. M. MALLY Komlan, profession : Administrateur Civil, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 22ca, situé à Avedji-Agetu, connu sous le nom de Evedji-Agetu, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 28m, au Sud par les lots N°1935C et 1935C, à l'Est par les lots N°1937 Et 1935B, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95144/GL déposée le 19/01/22. M. MARQUES GONTRAN T. Komlan, profession : Architecte, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété FUXOADA, au Sud par une rue de 16m, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95182/GL déposée le 19/01/22. M. DAVID-GNAHOUI Kodjo Yvon William Jean-Baptiste, profession : Juriste, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 98ca, situé à Agbatopé, connu sous le nom de Yobome, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par une rue en projet de 16m, au Sud et à l'Ouest par les propriétés NOVON, DOSSEH-ANYRON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95184/GL déposée le 19/01/22. Mrs. DOVI-AKUE MESSAN J-P. L. P. et DOVI-AKUE THEODORE Benedictus J. A. T., professions : Médecin et Directeur de Société, demeurant et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 68a 75ca, situé à Agouvé, connu sous le nom de Togomé, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la Collectivité AGBOWATI et la ferme Dzimado Agbowati, au Sud par la propriété KOULEKPA Adanléfiossi, à l'Est par la propriété ATSOU Messéfangbé.

Ils déclarent que ledit immeuble appartient à DOVI-AKUE Adoté et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95185/GL déposée le 19/01/22. Mme DOSSEH HOUÉVI, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 30ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par la propriété AHETO Sahoe, à l'Est par la propriété GAKLI, à l'Ouest par la propriété AKAKPO Gakli.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à TAMEKLOE GUSTAVE ONIWOH et DOSSEH HOUÉVI et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95194/GL déposée le 19/01/22. M. AKPIERI Kossi Habibou, profession : Economiste, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé, connu sous le nom de Agoè-Nyivé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N°1476, au Sud par le lot N°1478 B, à l'Est par le lot N°1475, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95197/GL déposée le 19/01/22. Mme DOVI A. GNAGNABOU, profession : Ménagère, demeurant à Vogan et domiciliée à Assiko, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 89ca, situé à Vogan, connu sous le nom de Commandant-Condji, préfecture de Vo et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot N° 288, à l'Est par le lot N° 284B, à l'Ouest par le lot N°283.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95200/GL déposée le 19/01/22. M. DEGUE KOUASSI Nouagnon, profession : Professeur de CEG, demeurant à Lomé et domicilié à Attiéguou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 21ca, situé à Vogan, connu sous le nom de Commandant-Condji, préfecture de Vo et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot N° 288, à l'Est par les lots N° 289, 290 et à l'Ouest par le lot N°284A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95203/GL déposée le 20/01/22. Mme GOUNTCHETHADIDJATOU NAMITENE, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Adétikopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Doglové, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité VIDZRAKU, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95217/GL déposée le 20/01/22. M. LAWSON LATE Olivier, profession : Gestionnaire Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 38a 59ca, situé à Aného, connu sous le nom de Assou, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par une rue non dénommée de 28m, à l'Est par la propriété DECKON, à l'Ouest par la propriété TSISSE Koudjoli et LAWSON-BANKU Latévi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95246/GL déposée le 20/01/22. M. MOUKPE A. ESSOLOANI, profession : Electricien Bâtiment, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 32ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Moekopé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété HODZIDE, au Sud et à l'Ouest par la propriété EGUE M. Amouzou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95350/GL déposée le 21/01/22. Mme ABDALLAH AFI RACHIDA épouse GBADAMASSI, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Agoè-Nyivé, connu sous le nom de Camp F.I.R Nord, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m chacune, à l'Est par des lots N°24 et 25, à l'Ouest par des lots N°20, 21 et 19.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95354/GL déposée le 02/09/03. Mme D'ALMEIDA Ayélé Blanche Christine, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée en France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 18ca, situé à Dague, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété AGBAKOU SEBOUKPO, à l'Est et au Sud par la propriété AMEGNYIKOU, à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95280/GL déposée le 20/01/22. Mme GOKOUNOUS Ahlonkobavi épouse GBEKPO, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Djablé, connu sous le nom de Zovadji, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété BEDZRA, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95300/GL déposée le 21/01/22. Mme NODJIGNO Ablavi Mawuse, profession : Commissaire de Police, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assiyéyé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 05ca, situé à Tsevié, connu sous le nom de Davié, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété BOGRA, au Sud par la propriété SEDEDJI, à l'Est et à l'Ouest par une rue en projet de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95380/GL déposée le 21/01/22. M. ADEWUSI ADELABU, profession : Retraité, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 22ca, situé à Dalave, connu sous le nom de Todokpoui, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBAGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95391/GL déposée le 24/01/22. M. GNANDE MONDJOME, profession : Chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Sogbossito, connu sous le nom de Zogbegan, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APEDO, au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95402/GL déposée le 24/01/22. M. JOHNSON-BRAQUE N'SOUKPON BENYI et ABOKI KOUMOU GBADJA N., profession : Inspecteur des impôts et Electronicien, demeurant et domiciliés à Lomé et Cotonou, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 73a 66ca, situé à AKLASSOU SIVAME, connu sous le nom de Alockou, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GANKE, au Sud par les propriétés AKOETE AZIABADA, AGBESSINOUE KOEVIGAN et EBOE KETEVI, à l'Est par la route DJETA SIVAME de 20m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95403/GL déposée le 24/01/22. Mme ANIAKOU Akoeba, profession : Aide-Soignante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Baguida, connu sous le nom de Avepozo, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 194B, au Sud par le lot N°193, à l'Est par le lot N° 201 et à l'Ouest par la rue non dénommée de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95454/GL déposée le 24/01/22. Mme ALLADO Affi Wede épouse HEKANOU, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Wuiti, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 04ca, situé à Tokoin, connu sous le nom de Wuiti, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N°8, au Sud par la rue non dénommé de 14m, à l'Est par le lot N°12, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95468/GL déposée le 25/01/22. Mme AMESSIAMENOU Yawa Marie-Reine, profession : Docteur en Pharmacie, demeurant à Lomé et domiciliée à Attiégo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 82ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Apedokoè, préfecture du Golfe et borné au Nord par la RN5 Lomé Kpalimé de 70m, au Sud par la propriété Adjeoda AXADJI, à l'Est et à l'OUEST par la propriété LADI Yéwowski.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95526/GL déposée le 25/01/22. M. AMEGASSITI Sika Kwasi Messan, profession : Frigoriste, demeurant à Avéta et domicilié à Avéta, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 43ca, situé à Lebe, connu sous le nom de Aveta, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m, à l'Est et au Sud par la collectivité DICK.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95528/GL déposée le 25/01/22. M. AKOTOTCHOLO Kowami, profession : Mainteneur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Agoè-Nyivé, connu sous le nom de Télessou, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBAGNO, au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95537/GL déposée le 25/01/22. M. DERNICK Yannick, profession : Mécanicien, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 72ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Badja, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AKPADJI Kossi, au Sud par la propriété DIDETOR SANI, à l'Est par la route NAT. N°5 Lomé-Kp alimé, à l'Ouest par l'ancienne route Lomé-Kpalimé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95542/GL déposée le 25/01/22. Mme MESSAN Ahouefa, profession : Ménagère, demeurant en France et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 27ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Totsigan, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N° 922, au Sud par la route VAKPOSSITO de 28m, à l'Est par le lot N°925, à l'Ouest par le lot N°921.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95547/GL déposée le 25/01/22.  
M. RHODES Olayinka, profession : Informaticien, demeurant et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 44ca, situé à Attiégo, connu sous le nom de Rives de Zio, préfecture du Golfe et borné au Nord par la piste d'envole de 80m, au Sud par les lot N°1090 et 1089, à l'Est par le lot N°1086, à l'Ouest par le lot N°1088.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95566/GL déposée le 25/01/22.  
M. ASSIKI ABALANTOKE AKIM, profession : Maçon, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 25ca, situé à Lomé, connu sous le nom de Agbalépédogan, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot N°2504, au Sud par le lot N°2506, à l'Est par une rue en projet de 14m, à l'Ouest par le lot N°2496.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95570/GL déposée le 25/01/22.  
Mme EDOH Novinon, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 07ca, situé à Adetikopé, connu sous le nom de Gbankui, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AYIGA Ablavi, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est par la propriété WODETOR Sodefio, à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95579/GL déposée le 26/01/22.  
M. APEKE Koffi Simon, profession : Vendeur, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 07ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Kpessi, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATCHON, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95619/GL déposée le 26/01/22.  
M. AKAKPO Kodjo, profession : Boucher, demeurant à Adamavo et domicilié à Adamavo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 62ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Lebe, préfecture de Zio et borné au Nord par un passage de 6m, au Sud et à l'Est par la propriété EKLOU, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95854/GL déposée le 31/01/22.  
M. KAZIMNA Pazambadi, profession : Psychologue, demeurant à Légbassito et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 86ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Zovadjin, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété DOSSEH Assiongbon, à l'Est par la propriété MISSHOU, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95923/GL déposée le 01/02/22.  
M. ABOKA Kossi Agbenyega, profession : Professeur, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 79a 11ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Dugbadza, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 18m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par une rue de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96682/GL déposée le 10/02/22.  
M. SOGOYOU COSSI, profession : Officier Supérieur, demeurant et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 01ca, situé à Togblékopé, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la coll. AKAM, à l'Est par une rue de 14m, au Sud par une de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97836/GL déposée le 28/02/22.  
M. SOULEMANE Moussa, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 59ca, situé à Bè, connu sous le nom de Attiégo, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot N°95, à l'Est par le lot N°94A, à l'Ouest par les lots N°90 et 94C.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98183/GL déposée le 04/03/22.  
Mme LAWSON BOEMIGAN Nadouvi Akpé, profession : Comptable gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ABOBO, connu sous le nom de Avéta, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la coll. AGBEVE, à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99724/GL déposée le 25/03/22.  
M. LAWSON Late Barthelemy, profession : Médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacaveli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 00a 75ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord par les collectivité KODJO Agbélenko et KPELLY Aziagba, au Sud par la collectivité KOSSI Gavo, à l'Est par la KPELLY Aziagba, à l'Ouest par la collectivité ATCHON Hatsu.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99748/GL déposée le 25/03/22.  
M. YOUNOUSSA MOUSSA W., profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 87ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Nyikponou, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AWALIFO Adato, au Sud par la route Adétikopé Aveta de 24m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DODO-ZIBBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la propriété foncière  
Essoham K. LABARI